Saint-Dalmas-le-Selvage 02/07/2025

La femme attaquée par deux patous à Saint-Dalmas-le-Selvage est enceinte de cinq mois

Nathalie, attaquée par deux patous - Nathalie

Sébastien Germain

Publié le mercredi 2 juillet 2025

Nathalie a été attaquée par deux patous à Saint-Dalmas-le-Selvage (Alpes-Maritimes). Enceinte de cinq mois, elle raconte ce qui lui est arrivé et annonce avoir porté plainte. L'éleveuse et propriétaire des chiens s'exprime également pour la première fois sur ICI Azur.

Nathalie a été attaquée il y a quelques jours par deux patous à Saint-Dalmas-le-Selvage. Elle a eu "la peur de sa vie". Elle était en train de courir, vers 5h30, quand elle a été pourchassée et mordue par l'un d'eux. Les bêtes étaient chargées de protéger un troupeau de plus de mille moutons. Nathalie s'en sort avec plusieurs blessures. Heureusement, son bébé va bien. Elle a porté plainte.

"Je suis enceinte de cinq mois. Pour moi, il faut les tuer »

Ce jour-là, nous sommes en fin de nuit. Le soleil commence très timidement à se lever sur la route de Nathalie, alors en plein footing. Elle aperçoit un immense troupeau de moutons. Elle s'arrête, fait demi-tour. Face à elle, deux patous lui foncent dessus : "Je me débats. J'ai vraiment la sensation d'être de la chair à saucisse, raconte-t-elle. J'ai vécu ça comme un acharnement. J'essaie de me protéger un maximum au niveau du ventre et évidemment au niveau de la nuque."
Si Nathalie se protège le ventre, c'est pour une bonne raison : "Je suis enceinte de cinq mois alors, je me protège physiquement le ventre. Je me suis mise en boule instinctivement, par réflexe. Le chien m'a lâchée au bout de 20 minutes. J'ai porté ma main au ventre pour voir si éventuellement je sentais mon bébé. Après, j’étais persuadée que j'avais fait une fausse couche. Vraiment, c'était épouvantable. Ils ont voulu me tuer. Je veux que la justice soit rendue. Ils ont goûté au sang humain.
Pour moi, il faut les tuer. »

"Mes chiens n'ont jamais attaqué personne"

Séverine est l'éleveuse et propriétaire des deux chiens impliqués dans cette attaque : "Pour nous, ils font partie de la famille. On travaille avec eux 365 jours par an et c'est vrai que ça fait mal. Je ne dors plus la nuit. Depuis cette attaque, on est harcelé en permanence. Sur les réseaux sociaux, ils menacent de tuer les chiens, de leur mettre de la bombe au poivre. Il y a plein de haine alors que nos chiens, je vous le promets, ils sont gentils."

Suite à la plainte déposée par Nathalie, une enquête est en cours. Mais Maître Christophe Petit, l'avocat de l'éleveuse, n'est pas très inquiet : "La législation est quand même très claire là-dessus. Les éleveurs ont le droit d'avoir des chiens de protection qui sont en général des chiens patous. C'est la raison pour laquelle, **en général, les tribunaux prononcent des relaxes**, même si on est sur un chemin de promenade. C'est au promeneur, au randonneur de faire attention quand il vient faire soit son jogging, soit sa randonnée."

Si en balade, vous croisez un patou, il faut ne pas faire de geste brusque, ne pas courir et surtout, **rester calme**.